

DEPARTEMENT
DE LA MARNE

ARRONDISSEMENT
DE CHALONS EN
CHAMPAGNE

CANTON DE
CHALONS - 3

COMMUNE DE
CHEPY

Envoyé en préfecture le 31/03/2023

Reçu en préfecture le 31/03/2023

Affiché le

ID : 051-215101395-20230324-1514-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 24 MARS 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-quatre mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique ordinaire à la Mairie de Chepy sous la Présidence de Monsieur ROUSSINET Jérôme, maire

Date de convocation :

10 mars 2023

Étaient présents Mesdames, Messieurs :

MENISSIER Martine, VILLÉ Gérard, DUROST Raphaël, GIOVANNI Philippe, SOURDET Joëlle, DIOUY Béatrice, RENAULT Sylvaine.

Était absente et excusée Madame : CASERT Catherine.

Ayant donné leur pouvoir : Monsieur ROBERT Pascal à RENAULT Sylvaine et Monsieur MAILLARD Dany à Monsieur ROUSSINET Jérôme.

Nombre de
Conseillers : 11

Présents : 8

Pouvoirs : 2

Votants : 10

Formant la majorité des membres en exercice.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

A été élue secrétaire : Madame MENISSIER Martine.

N° 1514/2023

Objet :

**Requalification de la
RN 44**

Pour faire suite aux multiples réunions concernant le projet de requalification de l'ancienne RN44 Monsieur le Maire soumet aux Conseillers Municipaux trois devis de consultation de maîtrise d'œuvre :

- VRD Partenaire : 58 012.50€ HT,
- PIECHOWSKI LEBLANC BRETON : 58 000.00€ HT,
- TERRA Géomètres experts : 53 550.00€ HT.

**Acceptation du contrat
de maîtrise d'œuvre
après consultation**

Après concertation, à l'unanimité les Conseillers Municipaux retiennent l'offre de TERRA Géomètres Experts pour un montant de 53 550.00€ HT et chargent Monsieur le Maire de signer tout document relatif à cette mission.

Extrait certifié conforme,
Fait à Chepy, le 31 mars 2023.

Le Maire,
J. ROUSSINET

